

Des cours d'eau à nettoyer pour éviter les désastres

La réunion de travail qui a réuni les services de l'État, ceux de la CdC et de la CCI mardi, fait partie du suivi des crues du mois de décembre dernier. Avec un objectif : tenter d'éviter les dégâts matériels et surtout humains



À Ocana, le fleuve a emporté une partie des installations de l'usine de fabrication de glaçons le 21 décembre dernier.



Sur la partie la plus basse du fleuve, arbres et matériel de sport se sont retrouvés emportés par le courant.

Le travail est très loin d'être achevé. Mardi se tenait la quatrième réunion du groupe de travail qui s'est mis en place dès le 21 décembre, au cœur même de la crise qui a vu déborder la plupart des cours d'eau de Corse-du-Sud, avec des dégâts particulièrement importants dans la région ajaccienne. "Nous avions trois sujets à l'ordre du jour. Tout d'abord vérifier que l'ensemble des dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle étaient bien validés. Ensuite, il y avait un volet agricole. La DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) étant chargée de vérifier que tous les agriculteurs concernés ont bien déposé un dossier de façon à être soutenus de manière effective. Enfin, a été abordé le sujet de l'entretien des rivières avec un nettoyage prévu pour l'été prochain", résume le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Des fleuves très encombrés

Sur ce troisième volet, le constat est clair. Et partagé par l'ensemble des intervenants. La crue centennale

qui s'est produite au mois de décembre met en lumière une absence d'entretien des cours d'eau assez criante.

Sur le papier, la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est une compétence qui revient aux intercommunalités.

Cependant, chaque propriétaire est normalement tenu d'entretenir le lit du fleuve au droit de sa propriété. "En cas d'urgence, il faut que la priorité soit faite aux communes", remarque le secrétaire général de la préfecture qui rappelle au passage que les images prises par drone au-dessus des cours d'eau ont montré à quel point les embâcles (détritus, arbres, etc.) avaient encore aggravé le phénomène d'une crue déjà particulièrement importante.

Une constatation partagée par Jean Biancucci qui représente la CdC depuis le début de la crise mais qui est également le maire d'une des communes touchée par cette crue de décembre.

Aujourd'hui, on est au-delà du constat. Il s'agit d'aider les communes et les particuliers à sortir des difficultés générées par la crue et les



Les pouvoirs publics veulent faire en sorte que ces images de voitures submergées et d'habitations envahies par les flots ne deviennent pas la norme.

inondations, réparer, consolider, mettre en sécurité. Le travail semble encore long, même si le plus urgent a déjà été effectué.

48 communes en fin de mandature

Pour les 48 communes reconnues en état de catastrophe naturelle depuis la fin du mois de janvier, une difficulté supplémentaire s'ajoute. Le calendrier électoral fait que l'on est en fin de mandature. Et que les travaux bud-

gétés par l'équipe actuellement en place ne pourront être validés qu'à l'issue du deuxième tour du scrutin municipal. Or, Jean Biancucci rappelle qu'une partie des travaux d'urgence doit être effectuée avant que n'arrivent les pluies de printemps, même si le phénomène de fonte des neiges sera limité cette année.

Pour autant, par le biais des financements de la CdC et de l'État, ces communes seront largement aidées. "Dans la quasi-totalité des cas, la part de financement

des travaux qui restera à la commune sera de 20%", insiste Jean Biancucci. Qui rappelle que l'Odarc sera également partie prenante pour venir en aide aux agriculteurs dont l'activité a souffert. "Certaines prairies se sont transformées en piers, les agriculteurs auront forcément besoin d'aide", remarque le conseiller exécutif.

Travaux parallèles

Pour l'heure, l'urgence consiste à travailler dans et

aux abords des fleuves. Le nettoyage des cours d'eau est essentiel. Parallèlement, la vérification de la solidité des ponts, la consolidation des routes dont les accotements ont été fragilisés, la suppression des divers obstacles tels que les digues sauvages et les remblaiements non autorisés... Les tâches sont multiples. Sachant que la source d'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du Grand Ajaccio.

Un point positif souligné par l'ensemble des participants : la qualité des échanges entre les différents services. "Nous allons vite aux solutions", dit Jean Biancucci. "Nous travaillons en bonne intelligence et la CdC a effectué un travail conséquent au niveau des routes", souligne Alain Charrier.

De fait, les services de l'État et ceux de la CdC ne sont pas, dans ce cas de figure, dans les polémiques qu'on a pu voir se développer sur d'autres sujets. Un signe de prise de conscience de l'urgence par tous les acteurs institutionnels, au moment où le changement climatique devient une réalité concrète.

ISABELLE LUCCIONI